

AVIS N° 195 - 2018 / BRVM / DG

Rappel Mardi 1^{er} janvier 2019, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N°187-2018/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2019, le mardi 1^{er} janvier 2019, Jour de l'An, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le mercredi 02 janvier 2019.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 décembre 2018

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'Information par intérim,
Chargé de l'Intérim



Moussa DAVOU

